

Annnonce aux Médias

Direction de la Communication

Réf: MA079f09

Tél. +33 3 88 41 25 60

Fax +33 3 88 41 39 11

Internet: www.coe.int

e-mail: pressunit@coe.int



47 Etats membres

Albanie
Allemagne
Andorre
Arménie
Autriche
Azerbaïdjan
Belgique
Bosnie-Herzégovine
Bulgarie
Chypre
Croatie
Danemark
Espagne
Estonie
Finlande
France
Géorgie
Grèce
Hongrie
Irlande
Islande
Italie
Lettonie
«L'ex-République
yougoslave de
Macédoine»
Liechtenstein
Lituanie
Luxembourg
Malte
Moldova
Monaco
Monténégro
Norvège
Pays-Bas
Pologne
Portugal
République tchèque
Roumanie
Royaume-Uni
Russie
Saint-Marin
Serbie
Slovaquie
Slovénie
Suède
Suisse
Turquie
Ukraine

Strasbourg, 19.06.2009

Conférence sur l'avenir de la profession d'avocat en Ukraine

Date : 23 juin 2009

Lieu : Kiev (Ukraine)

Organisée par le Conseil de l'Europe et la Commission européenne, dans le cadre de leur programme conjoint sur la transparence et l'efficacité du système judiciaire de l'Ukraine.

Description : La conférence consacrée à l'avenir de la profession d'avocat en Ukraine examinera la situation actuelle des avocats et les propositions législatives visant à réglementer la profession.

La profession d'avocat est peu réglementée en droit ukrainien. Quatre projets de loi présentés récemment au Parlement s'efforcent de remédier à cette situation.

La conférence se propose d'échanger des points de vue sur les solutions éventuelles aux défis posés aux juristes praticiens d'Ukraine et de rendre la profession d'avocat en Ukraine conforme aux normes européennes.

Des experts du Conseil de l'Europe, des représentants d'associations de juristes, du gouvernement et du Parlement, participeront aux débats. La Conférence sera ouverte par les représentants du Conseil de l'Europe et de la délégation de la Commission européenne en Ukraine ainsi que par Volodymyr Vysotskiy, Chef de la *High Qualification Commission of Advocacy*.

Informations pratiques :

- La conférence aura lieu **de 10 heures à 17 h 30** au Centre de conférence, President Hotel Kyivsky, (12 Hospitalna st., Kiev) et sera **ouverte à la presse**.
- Une **conférence de presse** est prévue à **9 h 30 le mardi 23 juin**.

Contact :

Irina Zaretska, conseillère juridique du projet, tél. +38 (044) 279 39 07, irina.zaretska@coe.int

Pour recevoir nos communiqués par e-mail, contactez: Council.of.Europe.Press@coe.int

Organisation politique fondée en 1949, le Conseil de l'Europe veille au renforcement de la démocratie et des droits de l'homme à l'échelle du continent. Il élabore des réponses communes aux défis sociaux, culturels ou juridiques posés à ses 47 Etats membres.